

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D'ANGE-GARDIEN**

À une séance ordinaire du Conseil de la Municipalité d'Ange-Gardien, tenue le 14 novembre 2016, à 20 h 00, au 249, rue Saint-Joseph à Ange-Gardien, à laquelle sont présents les conseillers suivants : M. Jonathan Alix, M. Mario Carrier, M. Charles Choquette, M. Rhéal Grenier M. Éric Ménard et M. Benoit Pepin.

Formant quorum sous la présidence de M. Yvan Pinsonneault, maire.

Madame Brigitte Vachon, directrice générale et secrétaire-trésorière est aussi présente.

**ORDRE DU JOUR
LUNDI 14 NOVEMBRE 2016 À 20 H 00**

Points pour délibération

1 Assemblée du mois d'octobre 2016

- 1.1 Adoption du procès-verbal séance extraordinaire du 3 octobre à 20 h 00
- 1.2 Adoption du procès-verbal du 11 octobre 2016 à 19 h 30

2 Assemblée du 14 novembre 2016

- 2.1 Liste des comptes à payer

Période de questions

3 Administration générale

- 3.1 Conseil municipal
 - 3.1.1 Campagne de financement de la Fondation Au Diapason (vente de poinsettias)
 - 3.1.2 Demande de commandites divers organismes
 - 3.1.3 Rapport du maire
 - 3.1.4 Adoption du règlement numéro 802-16 Code d'éthique et de déontologie des employés
 - 3.1.5 Embauche brigadière scolaire
 - 3.1.6 Demande de la Friperie de l'Ange
 - 3.1.7 Nomination de membres à l'OMH
- 3.2 Gestion financière et administrative
 - 3.2.1 Dépôt des rapports semestriels
 - 3.2.2 Pavage de la piste cyclable – Autorisation de versement au Comité Pro-piste (Sommes provenant de la MRC de Rouville)

4 Sécurité publique

- 4.1 Service des Incendies
 - 4.1.1 Rapports d'événements

4.1.2 Réparation de vannes au 120, 105, route 235

4.1.3 Réparation et changement borne fontaine

5 Transport & bâtiment

5.1 Voirie & réseau routier

5.1.1 Réfection rue Principale, rang Magenta, rang Casimir – Décompte progressif # 1, autorisation de paiement

5.1.2 Réfection rue Saint-Georges, phase II – Décompte progressif # 1, autorisation de paiement

5.1.3 Réfection Centre Communautaire – Décompte progressif, autorisation de paiement

5.1.4 Relevé topographique de diverses rues pour préparation plan et devis (FEPTEU)

5.1.5 Retenue sur travaux de pavage à Excavation St-Pierre & Tremblay

5.2 Bâtiment

6 Hygiène du milieu

6.1 Eau potable & eaux usées

6.1.1 Modification du poste de pompage à l'entrée de la station d'épuration

6.1.2 Avis de motion – Modification règlement numéro 570-02 décrétant le mode de lecture des compteurs d'eau et les pénalités en cas de défaut.

6.1.3 Plan d'intervention de mise en conformité des installations septiques pour l'année 2016

6.1.4 Branchement à l'aqueduc pour fin agricole – Lot 3 517 691

7 Aménagement, urbanisme et développement

7.1 Aménagement, urbanisme et zonage

7.1.1 Avis de motion – Règlement constituant le plan d'urbanisme révisé numéro 616-05 et ses Amendements

7.1.2 Avis de motion – Règlement amendant le règlement de zonage numéro 617-05 et ses Amendements

7.1.3 Avis de motion – Règlement amendant le règlement de lotissement numéro 618-05 et ses Amendements

7.1.4 Avis de motion – Règlement amendant le règlement de construction numéro 619-05 et ses Amendements

7.1.5 Avis de motion – Règlement amendant le règlement des permis et de certificats numéro 620-05 et ses amendements

7.1.6 Dérogation mineure, du lot 3 517 774 (futur projet intégré) construction de deux résidences ne respectant pas l'alignement avec les bâtiments voisins

7.1.7 Avis de motion – Modification règlement numéro 690-10 concernant les piscines résidentielles

7.1.8 Adoption du projet de règlement 799-16 modifiant le règlement de zonage numéro 617-05 visant à retirer les marges de recul pour l'aménagement de clôtures, haies et murets le long des rues

8 Loisirs et culture

8.1 Activités récréatives et culturelles

8.1.1 Demande de subvention auprès de « Emplois d'été Canada »

8.1.2 Spectacle pyrotechnique de la Fête nationale 2017

8.1.3 Programmation d'activités sportives au gymnase et tarification

8.1.4 Compte-rendu de la réunion du comité des Loisirs

8.1.5 Autorisation achat d'équipements sportifs subvention ambulance Farnham

8.2 Infrastructures

8.2.1 Autorisation de versement à la Commission scolaire des Hautes-Rivières pour gymnase

Période de questions

9 Divers & affaires nouvelles

9.1.1 Cession du lot 3 518 234 à la Municipalité (Bande rue St-Georges)

9.1.2 Déplacement d'une borne fontaine

Correspondance

Co-1 MRC de Rouville – Règlement 301-16 règles de contrôle et suivi budgétaire et délégation de certains pouvoirs du conseil

Co-2 MRC de Rouville – Règlement 302-16 Plan de gestion des matières résiduelles révisé 2016-2020

Co-3 OMH Ange-Gardien – Lettre de remerciements

Co-4 École Paul-Germain-Ostiguy – Lettre de remerciements

Co-5 Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire – Proportion médiane - 2017

Co-6 Fédération Québécoise des Municipalités – Lettre de remerciements congrès 2016

Co-7 Ville de Granby – Règlement numéro 0662-2016 de plan d'Urbanisme

Co-8 Ministre de la Culture et des Communications – Promotion de la langue française dans l'affichage

Co-9 Ministre de la Culture et des Communications – Loi sur le patrimoine culturel

RÉSOLUTION 11-280-16

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 3 OCTOBRE 2016

Il est proposé par M. Rhéal Grenier, appuyé par M. Éric Ménard et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 3 octobre 2016.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 11-281-16

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 11 OCTOBRE 2016

Il est proposé par M. Jonathan Alix, appuyé par M. Charles Choquette et résolu d'adopter le procès-verbal du 11 octobre 2016.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 11-282-16
ADOPTION DES COMPTES À PAYER

La directrice générale, Brigitte Vachon, dépose la liste des déboursés ainsi que la liste des comptes à payer.

Il est proposé par M. Benoit Pepin, appuyé par M. Mario Carrier et résolu d'autoriser le paiement des comptes apparaissant à la liste des comptes ci-après résumés :

- Déboursés directs : 2 222 997.22 \$
- Fournisseurs : 260 051.19 \$
- Salaires : 44 295 57 \$

Adopté à l'unanimité.

Une période de questions s'est tenue à ce moment-ci.

RÉSOLUTION 11-283-16
CAMPAGNE DE FINANCEMENT DE LA FONDATION AU DIAPOSON (VENTE DE POINSETTIAS)

Considérant que l'organisme *Au Diapason* vend des poinsettias au coût de 20 \$ l'unité au profit de la *Fondation Au Diapason*, afin d'offrir gratuitement des soins palliatifs et des services d'accompagnement pour les personnes atteintes de cancer et leurs proches, dans les communautés de Brome-Missisquoi et de la Haute-Yamaska;

En conséquence, il est proposé par M. Benoit Pepin, appuyé par M. Charles Choquette et résolu d'autoriser l'achat de 8 poinsettias de l'organisme *Au Diapason*.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 11-284-16
DEMANDE DE COMMANDITES – DIVERS ORGANISMES

En réponse aux demandes d'aides financières reçues depuis la dernière séance du conseil, il est proposé par M. Rhéal Grenier, appuyé par M. Jonathan Alix et résolu d'appuyer les organismes suivants :

- Enfant du Nicaragua : Prêt de la salle municipale gratuitement le 12 novembre 2016 pour un souper bénéfice, M. Jean Desormaux étant responsable de l'entretien ménager de la salle lors de cet évènement;
- Dîner des Fêtes de la FADOQ : 100 \$ pour le dîner du 15 janvier 2017;
- Tournoi Novice-Atome : 200 \$ pour le tournoi du 6 au 19 février 2017.

Adopté à l'unanimité.

RAPPORT DU MAIRE

Conformément à l'article 955 du *Code municipal Québec*, M. le maire, Yvan Pinsonneault, fait lecture de son rapport sur la situation financière de la Municipalité d'Ange-Gardien et procède à son dépôt.

Il traite, notamment, des états financiers 2015, des indications préliminaires de l'exercice en cours, de la rémunération des membres du Conseil, du programme triennal d'immobilisation et des orientations budgétaires pour l'exercice financier 2017.

Il dépose également la liste des contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ que la Municipalité a conclu depuis la dernière séance du Conseil au cours de laquelle le dernier rapport de la situation financière de la Municipalité a été fait et, également, la liste de tous les contrats comportant une dépense de 2 000 \$ conclu au cours de cette période avec un même cocontractant, lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$.

RÉSOLUTION 11-285-16

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 802-16 – CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS

Il est proposé par M. Mario Carrier, appuyé par M. Éric Ménard et résolu d'adopter le règlement numéro 802-16 décrétant un code d'éthique et de déontologie des employés de la Municipalité d'Ange-Gardien.

Une dispense de lecture dudit règlement est demandée afin d'alléger la procédure d'adoption. Une copie du projet de règlement a été remise aux membres du conseil, le tout conformément à la loi.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 11-286-16

EMBAUCHE D'UNE BRIGADIÈRE SCOLAIRE

Considérant le départ prévu de Mme Madeleine Bérard, brigadière scolaire, le 23 décembre

prochain;

Considérant que Mme Jill Rhonda Adams, déjà remplaçante, sera dorénavant régulière;

En conséquence, il est proposé par M. Rhéal Grenier, appuyé par M. Charles Choquette et résolu d'entériner l'embauche de Mme Cindy De Ladurantaye comme brigadière remplaçante.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 11-287-16 DEMANDE DE LA FRIPERIE DE L'ANGE

Suite à une demande de la Friperie de l'Ange afin d'effectuer divers travaux électriques dans le local, il est proposé par M. Benoit Pepin, appuyé par M. Charles Choquette et résolu d'autoriser la directrice générale, Mme Brigitte Vachon, à retenir les services d'un électricien pour effectuer les travaux nécessaires dans ledit local.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 11-288-16 NOMINATION DES MEMBRES À L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION D'ANGE-GARDIEN

Considérant que le mandat des deux représentants élus au conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation d'Ange-Gardien (O.M.H.A.G.) se terminait le 11 novembre 2016;

Considérant que depuis l'adoption de la loi 83, le gouvernement procédera sous peu à un regroupement des offices d'habitation du Québec;

En conséquence, il est proposé par M. Éric Ménard, appuyé par M. Rhéal Grenier et résolu de renommer M. Mario Carrier et M. Benoit Pepin, comme représentants élus de la Municipalité d'Ange-Gardien, au conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation d'Ange-Gardien (O.M.H.A.G.).

Adopté à l'unanimité.

DÉPÔT DES RAPPORTS SEMESTRIELS

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Brigitte Vachon, procède au dépôt des rapports semestriels conformément à l'article 176.4 du *Code municipal du Québec*.

RÉSOLUTION 11-289-16

PAVAGE DE LA PISTE CYCLABLE – AUTORISATION DE VERSEMENT AU COMITÉ PRO-PISTE

Suite au pavage de la piste cyclable « La Montérégiade », il est proposé par M. Mario Carrier, appuyé par M. Charles Choquette et résolu d'autoriser le versement d'un montant 70 000,00 \$ au comité Pro-Piste sur présentation de pièces justificatives, ledit montant correspondant aux sommes reçues de la MRC de Rouville aux fins de contribution à ce projet.

Adopté à l'unanimité.

RAPPORT DES INTERVENTIONS DU SERVICE DES INCENDIES

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Mme Brigitte Vachon, procède au dépôt du rapport des interventions du Service des incendies.

RÉSOLUTION 11-290-16

RÉPARATION DE VANNES AU 105 ET 120, ROUTE 235

Suite à l'offre de services reçue du Groupe ADE pour la réparation de vannes de conduites d'aqueduc, il est proposé par M. Benoit Pepin, appuyé par M. Éric Ménard et résolu d'autoriser la dépense de 9 175,00 \$ plus taxes, pour la réparation des vannes au 105 et 120, route 235.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 11-291-16

RÉPARATION ET CHANGEMENT DE BORNE-FONTAINE

Suite à une offre de services reçue pour la réparation et le changement d'une borne-fontaine, il est proposé par M. Benoit Pepin, appuyé par M. Jonathan Alix et résolu d'octroyer le contrat à Groupe ADE, au montant de 13 385,02 \$, plus taxes, pour la réparation et le changement de ladite borne-fontaine.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 11-292-16

RÉFECTION DE LA RUE PRINCIPALE, DU RANG MAGENTA, ET DU RANG CASIMIR – DÉCOMPTE PROGRESSIF NUMÉRO 1 - AUTORISATION DE PAIEMENT

Considérant le décompte progressif numéro 1, en date du 28 octobre 2016, pour les travaux de réfection de la rue Principale, du rang Magenta et du rang Casimir, et la recommandation de paiement d'Avizo experts-conseils, il est proposé par M. Éric Ménard, appuyé par M. Mario Carrier et résolu d'autoriser le paiement de 463 846,45 \$, taxes incluses, à Béton mobile

St-Alphonse inc.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 11-293-16
RÉAMÉNAGEMENT DU RANG SAINT-GEORGES, PHASE II – DÉCOMPTE
PROGRESSIF NUMÉRO 1 - AUTORISATION DE PAIEMENT**

Considérant le décompte progressif numéro 1, en date du 9 novembre 2016, pour les travaux de réaménagement de la rue Saint-Georges, phase II, et la recommandation de paiement de Tétra Tech, il est proposé par M. Rhéal Grenier, appuyé par M. Charles Choquette et résolu d'autoriser le paiement de 263 161,90 \$, taxes incluses, à Gestion Dexsen inc.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 11-294-16
RÉFECTION DU CENTRE COMMUNAUTAIRE – DÉCOMPTE PROGRESSIF,
AUTORISATION DE PAIEMENT**

Considérant le décompte progressif numéro 1, en date du 26 octobre 2016, pour les travaux de réfection du Centre Communautaire, et la recommandation de paiement de Justin Viens, architecte inc., il est proposé par M. Éric Ménard, appuyé par M. Mario Carrier et résolu d'autoriser le paiement de 128 223,11 \$, taxes incluses, à Gestion Dexsen inc.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 11-295-16
RELEVÉ TOPOGRAPHIQUE DE DIVERSES RUES POUR PRÉPARATION PLAN ET
DEVIS (PROGRAMME FEPTEU)**

Considérant la demande d'aide financière au programme FEPTEU pour le renouvellement de conduites, il est proposé par M. Jonathan Alix, appuyé par M. Charles Choquette et résolu d'accorder un contrat à l'entreprise ARP Services Techniques inc. pour des relevés topographiques, selon l'offre soumise le 28 octobre dernier, au montant de 5 000,00 \$, plus taxes.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 11-296-16
RETENUE SUR TRAVAUX DE PAVAGE À EXCAVATION ST-PIERRE & TREMBLAY**

Il est proposé par M. Benoit Pepin, appuyé par M. Mario Carrier et résolu que le Conseil Municipal prend acte de la position de Construction Bauval relativement à la retenue sur les

travaux de pavage du rang Saint-Georges, (phase 1) effectués par la Municipalité.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 11-297-16

MODIFICATION DU POSTE DE POMPAGE À L'ENTRÉE DE LA STATION D'ÉPURATION

Suite à l'autorisation reçue en date du 29 septembre dernier du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), afin de modifier l'entrée du poste de pompage à la station d'épuration, il est proposé par M. Éric Ménard, appuyé par M. Rhéal Grenier et résolu de mandater l'entreprise CWA à procéder à l'installation de la nouvelle pompe, selon l'offre soumise, au montant de 6 780,84 \$ taxes incluses.

Adopté à l'unanimité.

AVIS DE MOTION – MODIFICATION RÈGLEMENT NUMÉRO 570-02 DÉCRÉTANT LE MODE DE LECTURE DES COMPTEURS D'EAU ET LES PÉNALITÉS EN CAS DE DÉFAUT

Avis de motion est donné par M. Mario Carrier que sera présenté lors d'une prochaine séance du conseil un règlement modifiant le règlement numéro 570-02 décrétant le mode de lecture des compteurs d'eau et les pénalités en cas de défaut.

RÉSOLUTION 11-298-16

PLAN D'INTERVENTION DE MISE EN CONFORMITÉ DES INSTALLATIONS SEPTIQUES POUR L'ANNÉE 2016

Considérant le dépôt du rapport d'Avizo de l'année 2016 concernant la vérification des installations septiques de 27 propriétés, il a été constaté qu'une partie des systèmes de traitement des eaux usées contrevenaient à des dispositions du Q.2-r.22 et que 6 installations constituaient une source de pollution directe;

Considérant le plan d'intervention préparé par M. Alexandre Lamarre, inspecteur en bâtiment, afin d'adopter une méthode et un calendrier en regard de la mise en conformité des installations septiques des résidences inspectées;

En conséquence, il est proposé par M. Rhéal Grenier, appuyé par M. Jonathan Alix et résolu d'accepter la méthode suggérée ainsi que le calendrier proposé en regard de la mise en conformité des installations septiques des résidences inspectées, tel qu'indiqué dans le rapport de M. Lamarre.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 11-299-16

BRANCHEMENT À L'AQUEDUC POUR FINS AGRICOLES – LOT 3 517 691

Considérant qu'une demande a été déposée par M. Jacques Barber concernant un branchement de 2 pouces au réseau d'aqueduc, pour des fins agricoles du lot 3 517 691;

Considérant qu'il est nécessaire d'en évaluer l'impact sur la pression d'eau, le remplissage du réservoir et le débit réservé avant d'y donner suite;

En conséquence, il est proposé par M. Charles Choquette, appuyé par Éric Ménard et résolu d'informer M. Jacques Barber que le conseil statuera sur sa demande ultérieurement.

Adopté à l'unanimité.

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT CONSTITUANT LE PLAN D'URBANISME RÉVISÉ NUMÉRO 616-05 ET SES AMENDEMENTS

Avis de motion est donné par M. Rhéal Grenier que sera présenté lors d'une prochaine séance du conseil un règlement constituant le plan d'urbanisme révisé numéro 616-05 et ses amendements.

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 617-05 ET SES AMENDEMENTS

Avis de motion est donné par M. Éric Ménard que sera présenté lors d'une prochaine séance du conseil un règlement amendant le règlement de zonage numéro 617-05 et ses amendements.

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT AMENDANT LE RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT NUMÉRO 618-05 ET SES AMENDEMENTS

Avis de motion est donné par M. Mario Carrier que sera présenté lors d'une prochaine séance du conseil un règlement amendant le règlement de lotissement numéro 618-05 et ses amendements.

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT AMENDANT LE RÈGLEMENT DE CONSTRUCTION NUMÉRO 619-05 ET SES AMENDEMENTS

Avis de motion est donné par M. Rhéal Grenier que sera présenté lors d'une prochaine séance du conseil un règlement amendant le règlement de construction numéro 619-05 et ses amendements.

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT AMENDANT LE RÈGLEMENT DES PERMIS ET DE CERTIFICATS NUMÉRO 620-05 ET SES AMENDEMENTS

Avis de motion est donné par M. Benoit Pepin que sera présenté lors d'une prochaine séance du conseil un règlement amendant le règlement des permis et certificats numéro 620-05 et ses amendements.

RÉSOLUTION 11-300-16

**DÉROGATION MINEURE, DU LOT 3 517 774 (FUTUR PROJET INTÉGRÉ)
CONSTRUCTION DE DEUX RÉSIDENCES NE RESPECTANT PAS L'ALIGNEMENT
AVEC LES BÂTIMENTS VOISINS**

Considérant la demande de dérogation mineure soumise au Comité consultatif d'urbanisme (CCU) par le promoteur du projet intégré M. Stéphane Côté, représentant de l'entreprise Gestion Bazinet Côté inc., sur le lot 3 517 774, pour la construction de deux résidences ne respectant pas l'alignement avec les bâtiments voisins, tel que stipulé à l'article 6.2.3.1 du règlement de zonage 617-05;

Considérant la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) d'accepter la dérogation mineure pour les motifs suivants :

- que les résidences prévues comportent une cour arrière déjà restreinte;
- que la dérogation mineure ne porte pas atteinte à la jouissance du droit de propriété des propriétaires des immeubles voisins;
- que la demande respecte les objectifs du plan d'urbanisme, qui prévoit l'optimisation de l'utilisation de l'espace vacant des secteurs résidentiels;
- que la réglementation actuelle cause un préjudice au requérant dans la mesure où les terrains ne pourraient pas être maximisés quant à leur dimension et que l'implantation de tous les bâtiments prévus sur la rue Principale, dans le cadre du projet intégré, serait affectée;

En conséquence, il est proposé par M. Benoit Pepin, appuyé par M. Charles Choquette et résolu d'accorder la dérogation mineure pour la construction de deux résidences ne respectant pas l'alignement avec les bâtiments voisins, tel que stipulé à l'article 6.2.3.1 du règlement de zonage 617-05, faisant passer leur marge de recul avant de 10,85 mètres minimum à 6,20 mètres.

Adopté à l'unanimité.

**AVIS DE MOTION – MODIFICATION AU RÈGLEMENT NUMÉRO 690-10
CONCERNANT LES NORMES D'IMPLANTATION DES PISCINES RÉSIDENIELLES**

Avis de motion est donné par M. Jonathan Alix que sera présenté lors d'une prochaine séance du conseil un règlement amendant le règlement numéro 690-10 concernant les normes d'implantation sur les piscines résidentielles.

RÉSOLUTION 11-301-16

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 799-16 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 617-05 CONCERNANT L'AMÉNAGEMENT DES CLÔTURES, HAIES ET MURETS LE LONG DES RUES

Il est proposé par M. Benoit Pepin, appuyé par M. Mario Carrier et résolu d'adopter le règlement numéro 799-16 modifiant le règlement de zonage numéro 617-05 concernant l'aménagement des clôtures, haies et murets le long des rues.

Une dispense de lecture dudit règlement est demandée afin d'alléger la procédure d'adoption. Une copie du projet de règlement a été remise aux membres du conseil, le tout conformément à la loi.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 11-302-16

DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS D'EMPLOIS D'ÉTÉ CANADA

Il est proposé par M. Jonathan Alix, appuyé par M. Éric Ménard et résolu d'autoriser Mme Jennie Rainville, directrice du service des loisirs, à procéder aux démarches nécessaires à la demande de financement de quatre (4) emplois d'animateurs pour le camp de jour 2017 auprès d'Emplois d'été Canada.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 11-303-16

SPECTACLE PYROTECHNIQUE DE LA FÊTE NATIONALE 2017

Considérant l'organisation d'activités récréatives par le Service des loisirs, dans le cadre de la Fête nationale 2017, il est proposé par M. Mario Carrier, appuyé par M. Charles Choquette et résolu d'autoriser la directrice du Service des loisirs, Mme Jennie Rainville, à faire la réservation pour le spectacle des feux d'artifice pour la Fête nationale 2017, telle l'offre de services de FAE pyrotechnie, soit, 5 000 \$, plus taxes.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 11-304-16

PROGRAMMATION D'ACTIVITÉS SPORTIVES AU GYMNASÉ ET TARIFICATION

Considérant que la municipalité désire offrir aux citoyens l'opportunité de pratiquer des activités sportives avec une tarification adéquate dans le gymnase de l'école Jean-XXIII;

Considérant que Mme Jennie Rainville, directrice du service des loisirs, a dressé un tableau d'une programmation de diverses activités avec une plage horaire d'utilisation, ainsi que les coûts s'y rattachant;

En conséquence, il est proposé par M. Rhéal Grenier, appuyé par M. Éric Ménard et résolu d'approuver ledit tableau et d'autoriser cette dernière à en faire la publicité.

Adopté à l'unanimité.

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU COMITÉ DES LOISIRS

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Mme Brigitte Vachon, procède au dépôt du compte-rendu de la réunion du comité des loisirs.

RÉSOLUTION 11-305-16

AUTORISATION D'ACHAT D'ÉQUIPEMENTS SPORTIFS – SUBVENTION AMBULANCES FARNHAM

Considérant la subvention d'Ambulances Farnham de 100 000 \$ pour l'acquisition d'équipements communautaires;

Il est proposé par M. Benoit Pepin, appuyé par M. Charles Choquette et résolu d'autoriser la directrice du service des loisirs, Madame Jennie Rainville, à procéder à l'achat d'équipements sportifs pour le nouveau gymnase, ainsi qu'à leur paiement pour un montant approximatif de 62 000 \$.

Il est également résolu de verser à la Commission scolaire des Hautes-Rivières la somme de 38 000 \$ correspondant à l'acquisition de rideaux diviseurs et d'équipements de gymnase (basket, ancrage, poteaux/filets).

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 11-306-16

AUTORISATION DE VERSEMENT À LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES- RIVIÈRES – GYMNASSE

Suite à l'agrandissement de l'école Jean-XXIII, il est proposé par M. Rhéal Grenier, appuyé par M. Mario Carrier et résolu d'autoriser le versement de 1 282 641,00 \$ à la Commission scolaire des Hautes-Rivières pour la contribution de la Municipalité d'Ange-Gardien à la construction d'un

plateau de gymnase supplémentaire et de ses dépendances, tel le règlement d'emprunt numéro 780-15 adopté et approuvé à cet effet ainsi que l'entente signée le 14 septembre 2016.

Adopté à l'unanimité.

Une période de questions s'est tenue à ce moment-ci.

**RÉSOLUTION 11-307-16
CESSION À LA MUNICIPALITÉ DU LOT 3 518 234**

Considérant que la Municipalité d'Ange-Gardien a reçu une lettre des liquidateurs de la succession de Mme Gaétane Vadnais concernant la cession du lot 3 518 234;

Considérant que ce lot est une lisière de terrain qui a pour effet d'enclaver neuf propriétés résidentielles;

En conséquence, il est proposé par M. Jonathan Alix, appuyé par M. Rhéal Grenier et résolu que la Municipalité acquière gratuitement le lot 3 518 234.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 11-308-16
DÉPLACEMENT D'UNE BORNE-FONTAINE**

Considérant la demande de Mme Mélanie Fournier, de l'entreprise Dexsen, à l'effet de déplacer une borne-fontaine située au milieu du stationnement du 136, route 235;

Considérant que l'entreprise Dexsen s'engage à fournir un plan d'ingénieur pour le raccordement, la localisation du nouvel emplacement, vers la limite du terrain près du 134, route 235, ainsi qu'à signer une entente quant à la responsabilité et garantie de l'entrepreneur;

En conséquence, il est proposé par M. Jonathan Alix, appuyé par M. Éric Ménard et résolu d'autoriser l'entreprise Dexsen à effectuer les travaux nécessaires pour le déplacement de ladite borne-fontaine, lesquels soient entièrement à ses frais et sous la supervision de M. Germain Mc Lean, chargé des travaux publics.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 11-309-16
LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par M. Mario Carrier, appuyé par M. Charles Choquette et résolu que la séance soit levée.

Adopté à l'unanimité.

Yvan Pinsonneault, maire

Brigitte Vachon, secrétaire-trésorière